

Avis voté en plénière du 25 mars 2015

Sécuriser les parcours d'insertion des jeunes

Déclaration du groupe de la CGT-FO

L'avis met l'accent sur un *statu quo* voire une dégradation de la situation des jeunes. Cela vaut, tant pour leur insertion sociale que professionnelle, les jeunes étant toujours plus nombreux à se retrouver ni à l'école, ni en formation, ni en emploi. L'accès aux aides et dispositifs de soutien demeure difficile voire impossible pour nombre d'entre eux. En matière d'accès aux droits à la couverture santé, les jeunes n'ont pas forcément l'information nécessaire. Aussi, FO est tout à fait favorable à la campagne d'information sur l'ACS prévue et la préconisation de systématiser ce type d'information serait une avancée notoire. Dans le même esprit, FO est favorable à la généralisation du tiers payant, qui contribuera à favoriser l'accès de tous à la santé.

Les recommandations adoptées en 2012 par notre assemblée peinent à être suivies d'effet. Cependant tout n'est pas resté au point mort. On note par exemple une amélioration en matière de concertation et dialogue.

L'avis met l'accent à juste titre sur la nécessité de sécuriser les parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans la vie active. Pour FO, cela passe par de réelles possibilités de sortir de cette spirale qui oblige beaucoup de jeunes à passer par des situations précaires, à accepter des emplois en deçà de leurs qualifications, comme si un véritable contrat de travail et notamment un CDI ne pouvait leur être accessible immédiatement.

Le groupe FO souscrit pleinement à la recommandation visant à pérenniser la Garantie jeunes afin d'en faire un droit et à celle plaidant pour un assouplissement des critères du RSA socle. L'élargissement du RSA activité aux jeunes de moins de 25 ans dans le cadre de la fusion PPE/RSA constituerait un progrès effectif.

De nombreuses collectivités locales proposent des aides financières aux jeunes en recherche d'emploi. Ces initiatives, bien que répondant à un besoin voire à une urgence sociale forte, n'en restent pas moins mal coordonnées entre acteurs et génératrices tant d'incompréhension dans le parcours que d'inégalités territoriales. Pour FO, une revue générale des politiques sociales locales est nécessaire afin d'évaluer leur impact et les possibilités d'en optimiser l'articulation.

Cependant, le groupe FO demeure réservé à toute proposition visant à attribuer le leadership des politiques jeunesse aux régions ou aux départements. En effet, on risque une rupture d'égalité républicaine, inconcevable sur une thématique d'une telle importance.

De même, la représentation effective des jeunes au sein des CESER est déterminante. Plutôt que la mise en place de quotas ou une représentation par la voie unique des organisations de jeunesse,

FO privilégie un effort réel, collectif de rajeunissement des conseillers. En effet, les jeunes sont confrontés à des problèmes qui frappent toutes les tranches d'âges, la diversité des profils est donc importante dans les deux sens et de nombreux efforts demeurent à faire.

Enfin, le groupe tient à saluer le travail du rapporteur. Il a voté l'avis.